

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 28

Artikel: Théâtre Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bienfaisance et Solidarité. — La quête organisée par les Directions du Théâtre Lumen et du Royal Biograph, durant la semaine du 25 juin au 1er juillet 1926, au profit des sinistrés du Jura, quête effectuée avec le gracieux concours de quelques dames du Cercle Neuchâtelois de Lausanne, a produit la somme de fr. 1300, qui a été versée au Cercle Neuchâtelois de Lausanne, pour l'ajouter sur une de ses listes de souscription.



MONSIEUR DE PORNENS

EN l'an du Seigneur 1775, Monsieur de Pornens était le plus grand des seigneurs du Pays de Vaud, si vous entendez cet adjectif par rapport à sa taille; il en était aussi le plus long et le plus maigre, le plus fier et le plus aristocrate également. A coup sûr, il en était le plus pauvre, ce qui était un malheur et non un vice. De vice, au reste, M. de Pornens n'en avait guère, comme il n'avait, d'autre part, pas de hautes vertus.

Il vivait dans sa ruine familiale, une maison lézardée, flanquée d'une tourelle pointue qui vous avait, toute grêle et délabrée qu'elle était, un petit air de morgue et de dédain pour les vilains d'ici-bas.

Quant à la seigneurie de Pornens, elle ne rapportait à son titulaire qu'un pain de misère. De droits ou de redevances, peu ou point, car leurs Excellences de Berne s'entendaient à rogner à leur profit revenus et privilèges.

Bref, Athanase de Pornens, ayant deux filles à marier, tirait le diable par la queue. Dans son minuscule enclos, il jouait au monarque, tant il est vrai que petit sire peut égarer grand sire en vanité.

Quant aux deux filles de M. de Pornens, elles étaient aussi dissemblables que possible. L'aînée, Mlle Armande, sèche et longue, d'esprit nul, était aussi hautaine et vaniteuse que père et mère, car je ne vous ai pas encore dit que Mme de Pornens, née des Billettes, était en tout la digne épouse de son seigneur.

La cadette, Catherine, était fraîche, gaie et simple, bonne tête et bon cœur. Pas plus de morgue aristocratique et de fierté que sur votre main.

— Je ne saurais m'expliquer, disait souvent Mme de Pornens; comment j'ai pu devenir la mère de cette petite « paysanne ». Car enfin, Catherine, si elle a bon cœur et gentille humeur, n'est qu'une fille des champs. Son bonheur est de séjourner dans la cuisine et la basse-cour, de se voir entourée des oies et des canards.

— Ces volatiles l'acclament et la reconnaissent comme leur mère, disait Armande, pointue et méprisante, froissant entre ses mains sèches une broderie qui en était toujours au même point, faute d'argent pour acheter des laines, ma sœur préfère l'étable au salon. Le ciel, dans sa sagesse, la destine sans doute à un gros et honnête fermier.

— Horreur ! disait la noble dame, avec un geste de dédain.

M. de Pornens jugeait sa cadette « peu née » et s'indignait de ses allures campagnardes. Mais il l'aimait dans le fond de son cœur paternel et la préférait à sa longue aînée dont la bouche plissée n'avait jamais laissé échapper à son endroit ni baiser ni parole affectueuse. Tandis que cette paysanne de Catherine se faisait le bon génie, presque « la bonne » de son aristocrate papa, dont elle reprisait jusqu'à l'inévitablement les vêtements usés, lavait et relavait les manchettes et les jabots limés jusqu'à l'extrême. Si M. de Pornens, seigneur du lieu, n'avait pas l'air d'un gueux troué, c'était bien à Catherine, sa fille qu'il le devait.

Quant aux petits soins, aux mots délicats, aux baisers, Catherine, « la vachère » ne les marchandait pas à son père.

Il faut dire que si Catherine régentait la basse-cour, c'était parce que Denise, la fille payée à cet effet, avait été congédiée, faute d'argent. Si Catherine se tenait volontiers à la cuisine, c'était parce que Bertha, la Bernoise, avait repris le chemin de Berné, ne tirant de ses maîtres que des promesses et pas de gages. Si la même Catherine cousait, reprisait bas et linge, c'était parce que Mme de Pornens, sa mère et Mlle Armande, sa sœur, ne faisaient jamais un point depuis qu'elles avaient, sous un prétexte futile, renvoyé Alise, la femme de chambre.

Mlle Armande accusa cette pauvre fille du vol d'un ruban. Alise, qui avait les mains nettes, comprit à cela qu'on ne pouvait plus la payer. Elle s'en alla sans protester, sachant bien que celui qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

Les choses allaient ainsi, lorsqu'un officier en retraite, perclus de rhumatismes, ayant guerroyé sur les champs de bataille d'Italie et d'Allemagne, et pas des plus jeunes, se fourvoya un soir chez le sire de Pornens, croyant être chez M. de Chiètres, le châtelain voisin. C'était une méprise autant qu'une surprise, assez désagréable, car le castel de Pornens ne s'ouvrait plus guère aux visites. C'était au plus fort d'un gros orage de juin, le ciel était en feu et la pluie tombait avec autant de furie qu'au déluge. Que faire ? Le code de l'hospitalité enjoignait à M. de Pornens et aux siens d'abriter sous leur toit cet étranger fourvoyé en attendant que le ciel voudrait bien lui permettre de se rendre à destination.

— Monsieur, dit M. de Pornens en s'inclinant, faites-nous l'honneur de passer au salon.

— Et de vous restaurer, Monsieur, dit gracieusement la dame de céans, à moins que vous ne préfériez attendre le souper qui sera servi dans une heure.

— Je ne désire vous causer nul embarras, Madame, répliqua galamment le visiteur d'occasion. Mon cheval est à l'abri dans votre écurie et je serai heureux, si vous daigniez le permettre, d'attendre ici la fin des cataractes, qui, je l'espère, est prochaine. Je n'ai besoin de rien pour l'instant.

La pluie ne cessant pas, Mme de Pornens jugea avec un certain désespoir qu'elle en serait réduite à offrir à souper à l'étranger, chose épineuse dans une maison où ni l'argent ni les vivres n'abondent. On le pouvait et on le devait, car l'ancien officier se disait de bonne noblesse suisse et faisait l'effet d'un homme de bonne compagnie, ce qu'il était du reste, bien qu'il ne possédât, disait-il, que ses rhumatismes et sa maigre pension de retraite.

— Ne vous cassez donc point la tête, chère maman, dit cette aimable Catherine. Notre porcelaine est encore des plus présentables, nous possédons quelques restes d'argenterie et quant au souper, je me charge de vous régaler tous. Pour sauver les apparences, la petite Madelon du fermier, notre voisin, servira à table. Je l'affublerai d'un bonnet et d'un tablier à brides. Elle est rose et fraîche, un visage à vous donner l'appétit. Vous avez votre robe de soie pure que j'ai retapée, Armande sa robe lilas, papa son habit prune. Nous ferons le plus charmant effet.

— Il faut convenir, Catherine, que tu es une providence dans l'embarras, dit Mme de Pornens, rassérénée.

Et cette bonne fée fit merveille. L'étranger fut prié à souper, ce qu'il accepta de bonne grâce. Le menu, simple, fut exquis et le convive l'apprécia fort, déployant un superbe appétit.

Le repas fini, on causa sur la terrasse, car la pluie avait enfin cessé et le soleil, à son coucher, jetait sur toute la nature rafraîchie des lueurs pourprées. On causa en cercle et Catherine, la fée de la cuisine et du logis, montra qu'elle savait causer avec esprit et sentiment, sans faux embarras ni minauderies, au rebours de sa sœur, tout occupée à se guinder pour plaire à l'étranger.

Celui-ci, plein de reconnaissance et de courtoisie, se remit en selle, remercia ses hôtes, baisa la main des dames et partit.

— Revenez-nous, de grâce, lui avait dit M. de Pornens.

Il n'y manqua pas. Il revint deux jours après,

en quittant le châtelain voisin et soupa de nouveau avec le même plaisir et le même appétit. C'était un vendredi.

Le dimanche, vers le soir, il revint et demanda à Monsieur de Pornens et à son épouse la main de leur fille Catherine.

Il s'était fixé à la ville voisine, il n'avait plus personne au monde, il était presque pauvre, mais son cœur s'était attaché à Mlle Catherine et il mourrait de chagrin si elle se montrait assez cruelle pour le repousser. M. et Mme de Pornens, effarés de ce bonheur imprévu, virent bien qu'il était sincère.

Alors, le sire de Pornens avoua en rougissant son état de pénurie. Il était hors d'état de donner une dot à sa fille et, quant à un trousseau, il ne faisait aucune promesse. Jamais, dit-il, il ne s'était senti si flatté et honoré et Mme de Pornens répéta ces choses après lui. Il convenait cependant de consulter Catherine.

— Consultez-la, je vous en prie, dit ce brave homme et plaidez ma cause. Mlle Catherine est une perfection, une perle. Si elle avait une dot, elle en vaudrait moins, selon moi.

Ce soupirant était original, convenez-en.

Catherine, pressentie par son père, se mit à rire, puis à pleurer. Ensuite, elle refusa net, disant qu'elle ne se voulait point marier. Les parents insistèrent, finirent par lui dire que l'officier ne tenait qu'à elle et point à une dot.

— Je puis, à la rigueur, me marier sans argent, dit-elle, mais pas sans amour.

Le soupirant se le tint pour dit et ne reparut pas.

(A suivre).

A. Villemard.

Théâtre Lumen. — Au nouveau programme du Théâtre Lumen, il convient de mentionner tout spécialement une œuvre admirable, tant de par sa forme que par son interprétation : **Un rêve de bonheur**, splendide film artistique et dramatique en 6 parties avec, comme principaux artistes, la Comtesse Agnès Esterhazy et Harry Liedtke. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal suisse et les faits divers par le Pathé-Revue, cinémagazine. Chaque jour, spectacles à 3 h. et à 8 h. 30. Dimanche 11, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Royal Biograph. — Le Royal Biograph présente cette semaine un programme formidable et sensationnel, composé tout principalement par la présentation pour la première fois à Lausanne, du plus grand succès à ce jour du réputé Tom Mix, le roi des cow-boys, et de son fidèle cheval Tony, tous deux admirables dans **Le Brigand Gentilhomme**, merveilleux film d'aventures de cape et d'épée en 5 parties. A la partie comique **La Panouille boxeur** ! 20 minutes de fou-rire, avec les aventures innénarrables du baron La Panouille aux prises avec un champion de boxe. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 11, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. Bron, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue de St-Laurent 27
Téléphone 59.60
Spécialité : Beurre, œufs du jour. Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Maya Santé. Tommes.
J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.